

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2009**

Délibération
n° 2009.10.181

**Reconstitution de
l'offre ORU :
participation à Logélia
Charente et à l'OPH
de l'Angoumois pour
la réalisation de 72
logements locatifs
publics à Basseau
Grande Garenne**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2009**

Secrétaire de séance : Jacques DUBREUIL

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Simon DEFORGE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET

Excusé(s) représenté(s) :

Brigitte BAPTISTE par Bernard CAVY, Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Marie-Noëlle DEBILY par Catherine DEBOEVERE, Gilles VIGIER par André LAMY

Excusé(s) :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / HABITAT

Rapporteur : **Monsieur BESSE**

RECONSTITUTION DE L'OFFRE ORU : PARTICIPATION A LOGELIA CHARENTE ET A L'OPH DE L'ANGOUMOIS POUR LA REALISATION DE 72 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS A BASSEAU GRANDE GARENNE

La ComAGA intervient en faveur de la production de logements locatifs publics sur son territoire notamment pour des logements de type PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).

Le règlement de participation, adopté par délibération n°31 du 2 février 2006 modifiée, détermine une participation financière à hauteur de 4 000 € par logement PLUS ou PLAI produit, répartis en 70% à l'acquéreur du foncier ou du bâti existant pour l'acquisition - viabilisation, et 30% à l'opérateur HLM ou la commune, pour la réalisation proprement dite des logements.

Logélia Charente et l'OPH (office public de l'habitat) de l'Angoumois sollicitent la ComAGA pour participer financièrement à leurs projets de production de 72 logements publics intervenant dans le cadre de la reconstitution de l'offre sur site des logements démolis dans le cadre de l'ORU « Secteur Ouest » Basseau – Grande-Garenne.

Il est ainsi prévu la réalisation de PLUS et PLUS-CD, répartis en :

- 32 PLUS/PLUS-CD par l'OPH de l'Angoumois à Grande-Garenne (site de l'ancienne PJJ-Protection Judiciaire Jeunesse)
- 40 PLUS/PLUS-CD en collectif par Logélia Charente à Basseau.

Dans le cadre de cette restructuration inhérente à l'opération de renouvellement urbain, il est proposé d'attribuer à l'OPH de l'Angoumois et Logélia Charente 100% de la participation, soit 288 000 € au total, calculé comme suit :

- Logélia Charente : 40 PLUS x 4 000 € = 160 000 €
- L'OPH de l'Angoumois : 32 PLUS x 4 000 € = 128 000 €.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 23 septembre 2009,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une participation de 160 000 € à Logélia Charente et 128 000 € à l'OPH de l'Angoumois pour la réalisation de 72 logements locatifs publics (PLUS/PLUS-CD) dans le cadre de la reconstitution de l'offre sur-site du quartier Basseau – Grande-Garenne à Angoulême.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention.

D'INSCRIRE la dépense au budget principal – article 20417 - sous-fonction 70 - AP n°6 – opération 2007.03.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

21 octobre 2009

Affiché le :

21 octobre 2009